

DECISION n°1091317
d'autorisation d'engagement pour la gestion en paiement associé par
l'ASP des aides de l'agence de l'eau et de leur cofinancement FEADER
Hors SIGC pour la programmation 2014-2020 dans le cadre du PDR
Centre Val de Loire

La directrice générale de l'agence de l'eau Seine Normandie,

- Vu le code de l'environnement notamment son article R. 213-40 ;
- Vu le 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau Seine-Normandie,
- Vu la délibération n° CA 19-24 du conseil d'administration de l'agence du 12 juillet 2019 approuvant les modèles de décision d'autorisation d'engagement pour la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'agence et de leur cofinancement FEADER pour les mesures de la programmation 2014-2020,
- Vu la délibération n° CA 15-32 du conseil d'administration de l'agence du 24 novembre 2015 approuvant le modèle de convention-cadre relative à la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'AESN et de leur cofinancement FEADER Hors SIGC pour la programmation 2014-2020,
- Vu la convention-cadre relative à la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'AESN et de leur cofinancement FEADER Hors SIGC pour la programmation 2014-2020 de la région Centre Val de Loire signée le 24 mai 2016,
- Vu la délibération n° CA 18-09 du conseil d'administration de l'agence du 12 janvier 2018 relative à la délégation des attributions du conseil à la Directrice générale.

DÉCIDE :

Article 1 – OBJET

L'Agence de l'eau Seine-Normandie attribue à l'ASP les autorisations d'engagement suivantes pour le premier appel à projets « Types d'Opérations 4.1 et 4.4 du PDRR Centre – Val de Loire : Accompagner l'investissement productif dans le secteur agricole et l'investissement non productif favorisant la qualité de l'eau et la biodiversité dans le secteur agricole 2015-2020 » du Programme de Développement Rural Régional 2014-2020 **Centre – Val de Loire et l'année 2020** :

	Montant attribué par l'Agence			Montant FEADER	Montant total d'aide
	Part cofinancée	Part Top-Up	TOTAL AESN		
Sous-mesure 4.1 : Accompagner l'investissement productif dans le secteur agricole	204 928 €	- €	204 928 €	204 927 €	409 855 €
Sous-mesure 4.4 : Accompagner l'investissement non-productif dans le secteur agricole	86 959 €	- €	86 959 €	0,00 €	86 959 €
<i>Imprévus</i>	3 113 €	- €	3 113 €	- €	3 113 €
TOTAL	295 000 €	- €	295 000 €	204 927 €	499 927 €

Ces autorisations d'engagement devront être affectées par l'ASP à la gestion des dossiers individuels éligibles aux aides de l'AESN définis à l'Article 2.

Le montant cumulé des autorisations d'engagements attribuées au titre de la convention-cadre visée sont précisés pour rappel en annexe 2.

Article 2 – ATTRIBUTIONS DES AIDES INDIVIDUELLES

Au vu de l'instruction des dossiers individuels réalisée par le GUSI (Guichet Unique des Services Instructeurs) et de la sélection des dossiers opérée en comité régional ad hoc, l'agence de l'eau Seine-Normandie décide l'attribution des aides pour sa part pour les dossiers individuels éligibles au 11^e programme d'intervention de l'Agence listés en annexe 1.

Article 3 – MODALITES DE VERSEMENT

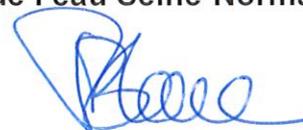
Le versement de la participation de l'Agence s'effectue conformément à l'article 8 de la convention-cadre visée.

Article 4 – DUREE DE VALIDITE

La présente décision prend effet à compter de la date de sa signature, et à une durée de validité de 5 ans.

Date : 18/12/2020

**La directrice générale
de l'agence de l'eau Seine-Normandie**



Annexe 1 : liste des dossiers individuels éligibles aux aides de l'AESN

DPT	Nom du territoire	Mesure du PDRR	N° PACAGE	Nom attributaire	Majoration	Type d'investissement	Montant présenté	Montant retenu	Montant attribué AESN
28	AAC BOUTIGNY PROUJAS	4.1	28160000	HARANG	Bio	Bineuse avec guidage caméra et éléments bineurs (soc, roues), étrille rotative et herse étrille	96 335,00 €	96 335,00 €	24 083,75 €
28	AAC MAILLEBOIS	4.1	28158216	EARL DE LA COURONNE	Bio	Vibro-scalpeur, bineuse avec guidage caméra et houe rotative	81 746,91 €	51 000,00 €	12 750,00 €
28	AAC MONTREUIL	4.1	28158034	MAGNIER	Bio	Herse étrille, bineuse avec guidage caméra, houe rotative	98 708,00 €	98 708,00 €	24 677,00 €
28	AAC VERT EN DROUJAS	4.1	28157598	GASTELAIS	Bio	Herse étrille, bineuse	36 000,00 €	35 700,00 €	8 925,00 €
28	AAC MAILLEBOIS	4.1	28156782	CUISSET		Abreuvement (bacs, lignes d'eau, motopompe, citerne souple réserve), clôtures pâturage, broyeur sous clôture	6 950,00 €	33 813,75 €	6 762,75 €
28	AAC MONTREUIL	4.1	28159228	PAILLET		Houe rotative, doigts kress pour bineuse	31 709,00 €	18 135,00 €	4 533,75 €
28	AAC MONTREUIL	4.1	28156677	EARL DES NEAUFLES	Bio	Houe rotative	18 850,00 €	18 850,00 €	4 712,50 €
28	AAC MONTREUIL	4.1	28159593	BAUBION	Bio	Bineuse avec guidage caméra	38 600,00 €	38 600,00 €	9 650,00 €
45	ECOPHYTO	4.1	45017736	Paul-Antoine BONLIEU	Bio	Bineuse autoguidée avec système de camera	85 435,00 €	85 435,00 €	17 087,00 €
28	AAC MONTREUIL	4.1		CUMA BIO 28	Cuma	Ecimeuse	33 992,00 €	33 992,00 €	7 648,20 €
28	AAC MONTREUIL	4.1	28158367	GUIARD	Cuma	Bineuse avec caméra, houe rotative	124 632,50 €	106 442,50 €	26 610,63 €
28	AAC DAMMARIE	4.1	28158137	GENET		Houe rotative	18 000,00 €	18 000,00 €	3 600,00 €
28	ECOPHYTO	4.1	28003934	EARL CINTRAT	AFOM	Houe rotative,	25 400,00 €	13 500,00 €	2 700,00 €
45	ECOPHYTO	4.1	45012309	CUMA DE PREFONTAINES	CUMA	Achat d'une bineuse avec guidage ROBOCROP	82 657,00 €	82 657,00 €	18 597,83 €
28	AAC DAMMARIE	4.1	28159785	EARL DU MONT CHENU	Bio	Aire de lavage et remplissage (phytobac, séparateur d'hydrocarbures, bac décanteur...), houe rotative, herse étrille, bineuse,	64 150,00 €	57 430,00 €	11 486,00 €
45	ECOPHYTO	4.1	45011721	BLANCHET Benoit	Autre	Binese 12 rangs type econet – sans système de guidage	16 530,00 €	16 530,00 €	3 306,00 €
28	AAC DAMMARIE	4.1	28158454	SCEA LES HOSPITALERIES	Autre	Herse étrille et bineuse avec guidage caméra	48 521,00 €	48 521,00 €	9 704,20 €
45	ECOPHYTO	4.1	45014877	EARL BLANCKAERT		BINEUSE 8 RANGS ET CAMERA	46 884,00 €	25 200,00 €	3 780,00 €
45	ECOPHYTO	4.1	45016508	Cyprien THIERRY		Etrille rotative et herse à étrille	28 750,00 €	28 750,00 €	4 312,50 €
Total Sous mesure 4.1							983 850,41 €	907 599,25 €	204 927,10 €
45		4.4	45013967	GAEC LA PETITE BROSSE		Lamier d'élagage pour entretenir et clôtures barbelés sur 6 600 m pour mise en défens de la rivière l'Ouanne	71 722,00 €	71 722,00 €	57 377,60 €
28		4.4	28156782	CUISSET		Plantation de haies (paillage, tuteurs)	14 090,66 €	11 212,51 €	8 970,01 €
28		4.4	28159859	SARL MADEROL		Plantation de haies de 1000 m et fournitures (film biodégradable, tuteurs...)	4 180,78 €	4 180,78 €	3 344,62 €
28		4.4	28158034	MAGNIER		Implantation de haies et d'arbres (plants, fournitures et main-d'oeuvre)	19 400,00 €	15 300,00 €	12 240,00 €
28		4.4	28159486	CANIVET		Plantation de haies de 1000 ml	6 283,29 €	6 283,29 €	5 026,63 €
Total Sous mesure 4.4							115 676,73 €	108 698,58 €	86 958,86 €

Annexe 2 : Montants cumulés des autorisations d'engagements de l'AESN

	Sous-mesure 4.1	Sous-mesure 4.4	<i>Imprévus</i>	TOTAL
Décision n°1060339	10 694 €	0 €	13 806 €	24 500 €
Décision n°1061046	20 558 €	0 €	442 €	21 000 €
Décision n°1064852	3 500 €	0 €	350 €	3 850 €
Décision n°1066867	16 373 €	0 €	1 127 €	17 500 €
Décision n°1066867	30 427 €	926 €	1 647 €	33 000 €
Décision n°1073274	10 856 €	0 €	545 €	11 400 €
Décision n°1073998	6 560 €	0 €	340 €	6 900 €
Décision n° 1079405	130 106 €	3 705 €	6 189 €	140 000 €
Décision n° 1081521	39 252 €	38 162 €	3 585 €	81 000 €
Décision n° 1086244	89 969 €	0 €	5 031 €	95 000 €
Décision n° 1088005	148 324 €	0 €	1 676 €	150 000 €
Décision n°1091317	204 928 €	86 959 €	3 113 €	295 000 €
Montant cumulé sur la période 2015-2020	711 548 €	129 752 €	37 850 €	879 150 €